

Avis national standard  
Commune de Clichy-la-Garenne  
Date limite de réponse : 17 juin 2026 à 12:00

Section 1  
**Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Commune de Clichy-la-Garenne  
Type de Numéro national d'identification : SIRET  
No national d'identification : 21920024300018  
Ville : Clichy-la-Garenne  
Code Postal : 92110  
Groupement d'acheteurs : Non

Section 2  
**Communication**

Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
<https://marches.maximilien.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=938418&orgAcronyme=d7m>  
Identifiant interne de la consultation : SE26-006  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non  
Nom du contact : Commune de Clichy-la-Garenne  
Adresse mail du contact : marches.publics@ville-clichy.fr  
No téléphone du contact : +33 147153000

Section 3  
**Procédure**

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte  
Condition de participations :  
Technique d'achat : Accord-cadre  
Date et heure limites de réception des plis : 17 juin 2026 à 12:00  
Présentation des offres par catalogue électronique : Non  
Réduction du nombre de candidats : Non  
Possibilité d'attribution sans négociation : Non  
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution :

- Critères énoncés dans les documents de la consultation

Section 4  
**Identification du marché**

Intitulé du marché : REVUE DE PRESSE QUOTIDIENNE ET RECHERCHES DOCUMENTAIRES VIA UN AGREGATEUR DE PRESSE POUR LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Code CPV Principal : 92400000  
Type de marché : Services  
Description succincte du marché : REVUE DE PRESSE QUOTIDIENNE ET RECHERCHES DOCUMENTAIRES VIA UN

AGREGATEUR DE PRESSE POUR LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE

Lieu principal d'exécution du marché : 92

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Type de marché réservé :

## Section 5

### Lots

Marché alloti : Non

En application de l'article L. 2113-11 du Code de la commande publique, les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition car les prestations sont indissociables.

## Section 6

### Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

L'accord-cadre est à bon de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de 30 000 € HT. Le marché ne pourra pas excéder 120 000 € HT sur toute la durée du contrat.

Le contrat est conclu pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat. Le contrat est reconduit de manière tacite trois fois un an. Le contrat ne pourra pas excéder quatre (4) ans sur toute la durée du contrat.

Les prestations pourront donner lieu à la passation d'un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique.

Le montant de ce marché ne devra pas dépasser 25% du montant maximum du marché initial.

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal compétent  
2-4, boulevard de l'Hautil  
BP 30322  
Cergy Pontoise  
95027

Téléphone : 01 30 17 34 00

Courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr)

Télécopie : 01 30 17 34 59

Site internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

